## Publié le : 06 janvier 2021

## CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIRES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi) Circonscriptions
Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale relevant du ministère de l'éducation nationale.	novembre 2020 novembre parue au Bulletin officiel spécial n° 10 du	Les dossiers de candidatures sont annexés à la circulaire rectorale n° 2020-002 :  http://cache.media.education.gouv _fr/file/Mediatheque/64/7/circulaire 2020-100 1364647.pdf	Les dossiers de candidature des professeurs des écoles pour un <u>détachement dans un corps de personnel enseignant du 2<sup>nd</sup> degré</u> (portant avis de l'IEN) seront adressés à la DSDEN du Val-de-Marne DRHM – bureau 274 - gestion collective 68 avenue du Général de Gaulle 94011 Créteil Cédex pour le 15 janvier 2021.
	La circulaire N° 2020-100 du rectorat de Créteil du 21 décembre 2020  http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/64/7/circulaire 2020-100 1364647.pdf		Les dossiers de candidature émanant :     - de fonctionnaires de catégorie A     - de ressortissants européens     - de militaires candidats à un détachement dans le corps des professeurs des écoles  seront adressés à la DSDEN du Val-de-Marne - DRHM - bureau 274 - gestion collective 68 avenue du Général de Gaulle 94011 Créteil Cédex pour le 18 janvier 20201.